

b) Comprendre les besoins en santé mentale des enfants placés : résultats de la première étude nationale au Luxembourg

Pascale Engel de Abreu, Robert Kumsta & Cyril Wealer

1. Introduction

Les enfants placés en dehors de leur foyer familial, que ce soit dans des familles d'accueil ou dans des structures d'accueil institutionnelles, ont pour la plupart vécu des expériences d'adversité précoce, telles que la maltraitance, la négligence ou l'instabilité familiale. Ces expériences, combinées au traumatisme de la séparation, exposent ces enfants à un risque accru de difficultés émotionnelles et comportementales. Répondre à ces besoins n'est pas seulement un impératif éthique, c'est également une obligation inscrite dans la Convention relative aux droits de l'enfant, qui garantit à chaque enfant le droit à la protection, à la santé et à un développement harmonieux (United Nations, 2009).

Cependant, malgré ces besoins importants, les données nationales sur la santé mentale des enfants placés restent extrêmement limitées. Cette absence de données rend difficile l'élaboration de politiques publiques adaptées et fondées sur des preuves. La présente étude constitue la première enquête nationale visant à évaluer de manière systématique la santé mentale des enfants placés au Luxembourg. Les résultats offrent un éclairage inédit sur leurs besoins psychologiques et fournissent des éléments essentiels pour orienter les politiques de protection de l'enfance et renforcer les dispositifs de soutien existants.

Contexte

Au Luxembourg, environ 61 % des enfants placés hors de leur foyer résident dans des structures institutionnelles, tandis que 39 % sont accueillis en familles d'accueil (MENJE, 2025). Les structures institutionnelles varient en taille et en niveau d'encadrement : elles vont de petits groupes résidentiels jusqu'au Centre socio-éducatif de l'Etat (ci-après « placements sécurisés »), qui offre un niveau de supervision plus élevé et applique des protocoles de sécurité régis par la loi (Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, 2004). Les familles d'accueil offrent, quant à elles, un environnement familial avec un encadrement continu assuré par des parents d'accueil, accompagnés et soutenus par un service spécialisé (Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, 2025).

Comprendre les besoins en santé mentale des enfants placés et déterminer dans quelle mesure ces besoins varient selon le type de placement est essentiel pour orienter les décisions politiques et garantir à chaque enfant un accompagnement adapté à ses besoins spécifiques.

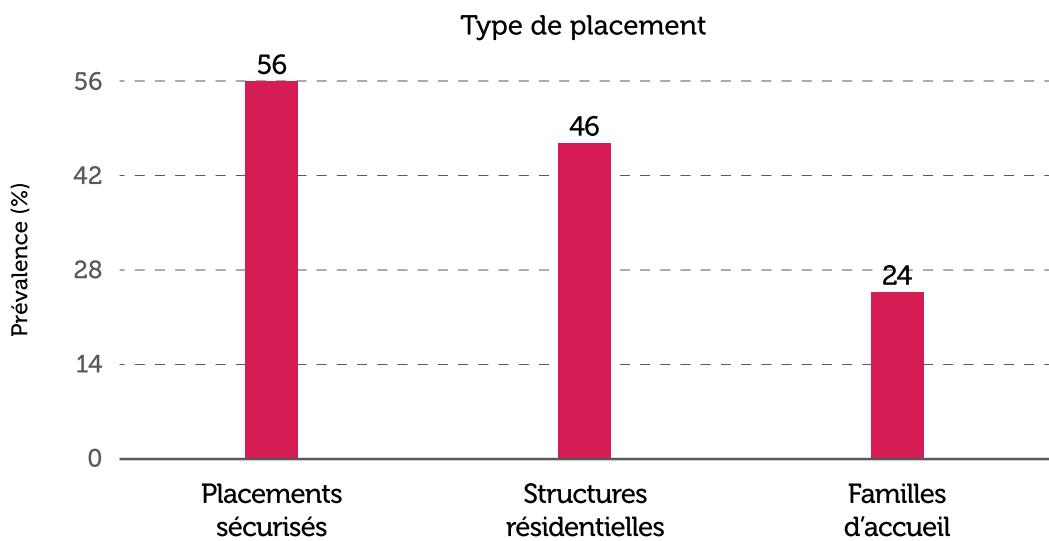
L'étude HERO

L'étude nationale HERO (Engel de Abreu, Kumsta & Wealer, 2023) a évalué 563 enfants placés, âgés de 4 à 17 ans, en examinant leurs difficultés émotionnelles et comportementales selon le type de placement (familles d'accueil, foyers d'accueil résidentiels et placements sécurisés). Les données ont été recueillies à l'aide de questionnaires remplis par les adultes référents (professionnels et parents d'accueil) ainsi que par les enfants eux-mêmes, offrant une évaluation multi-informateur des besoins en santé mentale. Les données sur 123 enfants en familles d'accueil, 397 enfants en foyers d'accueil résidentiels et 43 enfants en placements sécurisés ont été analysées.

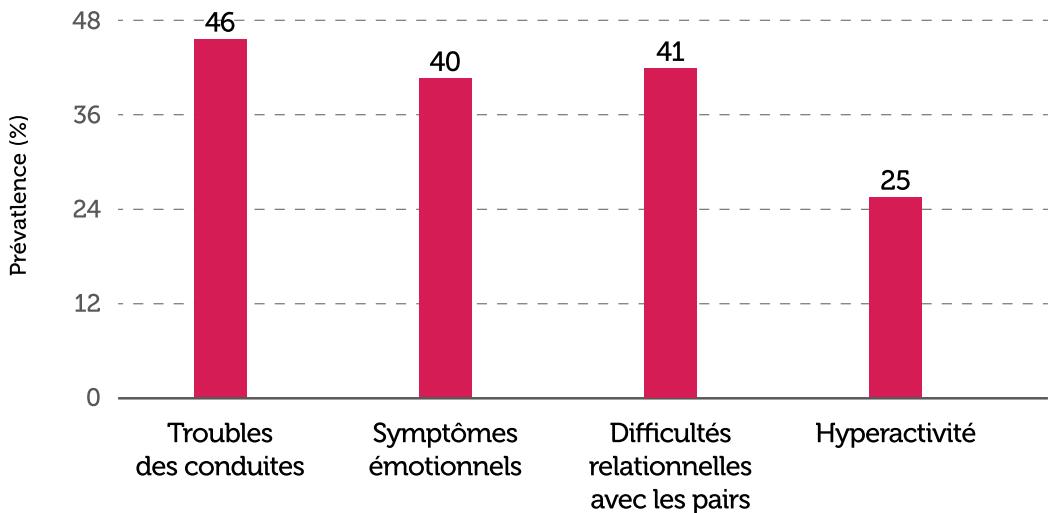
2. Résultats principaux

Longueur des placements : Pour la majorité des enfants, le placement ne s'apparentait pas à une mesure temporaire. En moyenne, les enfants avaient été placés depuis six ans au moment de l'étude. Les enfants placés en familles d'accueil présentaient les durées de placement les plus longues, avec une moyenne de huit ans dans le système.

Profils différents selon le type de placement : Les enfants en famille d'accueil étaient, en moyenne, plus jeunes au moment du premier placement (âge moyen : 2 ans) que ceux placés en institutions (âge moyen au premier placement : 7 ans pour les enfants en foyers d'accueil résidentiels et 9 ans pour ceux en placements sécurisés). Leurs raisons de placement différaient également. La majorité des enfants en famille d'accueil étaient placés pour des **problèmes familiaux**, plutôt que pour des comportements problématiques de l'enfant, dont le motif le plus fréquent était la négligence. Les enfants en famille d'accueil connaissaient également moins de changements de placement, **56 % résidant dans leur premier placement**, contre 32 % en foyers d'accueil et 16 % en placements sécurisés.



Prévalence des difficultés émotionnelles et comportementales : 42 % des enfants présentaient des niveaux cliniquement significatifs de difficultés émotionnelles et comportementales. La prévalence la plus élevée a été observée chez les enfants en placements sécurisés (56 %), suivis de ceux résidant dans des foyers d'accueil résidentiels (46 %) et des enfants en familles d'accueil (24 %).



Profils des besoins en santé mentale : Les « troubles des conduites » étaient les plus fréquemment rapportés (46 % au total), en particulier dans les placements sécurisés (63 %). Les symptômes émotionnels (40 %), les difficultés relationnelles avec les pairs (41 %) et l'hyperactivité (25 %) étaient également significatifs.

Variations selon le type de placement : Les enfants en famille d'accueil présentaient globalement moins de difficultés, ce qui pourrait s'expliquer par un placement plus précoce, un encadrement familial stable et à une continuité du placement, des facteurs identifiés dans d'autres études comme favorables à la santé mentale (Tarren-Sweeney, 2008). En revanche, les enfants en structures institutionnelles, et particulièrement en placements sécurisés, présentaient des profils complexes, avec souvent des antécédents de multiples placements et des expériences traumatisques sévères et multifactorielles.

Perspectives des enfants : Les auto-évaluations des adolescents confirmaient largement les observations des adultes référents, soulignant la prévalence généralisée des besoins en santé mentale.

3. Discussion

Notre étude montre que les enfants placés en dehors de leur foyer au Luxembourg présentent un risque élevé de troubles psychologiques. Au total, 42 % des enfants évalués présentaient des problèmes émotionnels et comportementaux cliniquement significatifs, contre environ 10 % dans la population générale selon d'autres études similaires (Goodman & Goodman, 2012).

Les différences selon le type de placement étaient marquées. Environ un quart des enfants en **familles d'accueil** présentaient des symptômes cliniques, contre près de la moitié des enfants dans les foyers d'accueil résidentiels et plus de la moitié des enfants en **placements sécurisés**. Ces résultats reflètent probablement l'interaction entre l'âge d'entrée dans le système, la stabilité du placement et les expériences antérieures des enfants.

L'examen des biographies montre que les enfants en famille d'accueil ont été pris en charge plus tôt et ont bénéficié de placements plus stables. En revanche, les enfants en placements sécurisés ont souvent été pris en charge plus tard, avaient connu plusieurs changements de placement et présentaient des antécédents précoce d'adversité et de traumatisme particulièrement graves.

Ces constats mettent en évidence l'impact significatif des expériences adverses précoce sur le développement émotionnel et comportemental. Les enfants placés au Centre socio-éducatif de l'Etat, souvent orientés vers cette structure pour des motifs judiciaires, présentaient fréquemment des antécédents graves de maltraitance, de négligence ou d'abandon. Les difficultés comportementales observées dans ce groupe doivent donc être interprétées dans le contexte de ces expériences traumatisantes et de l'adversité vécue durant l'enfance. Les considérer comme de la simple indiscipline risquerait de masquer l'ampleur réelle de leurs besoins en santé mentale.

Quel que soit le type de placement, les troubles des conduites étaient la préoccupation la plus fréquemment observée. Les symptômes émotionnels, les difficultés relationnelles avec les pairs et l'hyperactivité étaient également significatifs, en particulier chez les enfants résidant dans des foyers d'accueil résidentiels et ceux en placements sécurisés.

En résumé, cette étude offre un premier aperçu des besoins en santé mentale des enfants placés au Luxembourg et met en évidence la diversité des profils selon le type de placement et l'histoire individuelle des enfants. Si les familles d'accueil présentent indéniablement des effets protecteurs, un continuum de solutions de placement, incluant notamment des structures résidentielles de petite taille, apparaît nécessaire pour répondre de manière adaptée à la diversité des besoins des enfants confrontés à différents niveaux d'adversité et de vulnérabilité. Ces résultats éclairent les besoins spécifiques des enfants placés et préparent le terrain pour l'élaboration de recommandations pratiques.

4. Implications et recommandations pratiques

Les résultats de cette étude suggèrent que la santé mentale des enfants placés pourrait bénéficier d'une évaluation systématique et continue dans toutes les formes de placement hors du foyer familial. La proportion élevée de troubles comportementaux identifiés met en lumière l'importance de prendre en compte ces difficultés dans le cadre des interventions préventives et thérapeutiques. L'expérience internationale indique que des programmes fondés sur des données probantes, tels que la formation des parents d'accueil et des professionnels aux approches comportementales, les thérapies cognitivo-comportementales et les programmes de régulation émotionnelle pour les enfants, peuvent contribuer à améliorer la prise en charge (Bywater et al., 2011 ; Comer et al., 2013)

Un système multi-niveaux paraît pertinent pour adapter l'accompagnement à la diversité des profils et des expériences des enfants. Une approche sensible au traumatisme semble également importante dans tous les contextes accueillant des enfants, y compris les écoles, afin de comprendre que les difficultés comportementales reflètent souvent les conséquences de stress et

d'adversité antérieurs, plutôt qu'une simple indiscipline.

Pour soutenir efficacement la santé mentale des enfants en placement, il est recommandé de :

- ↗ **Mettre en place une évaluation et un suivi réguliers** : le dépistage dès l'entrée en placement et le suivi continu permettrait d'identifier les besoins spécifiques et de proposer un accompagnement adapté.
- ↗ **Déployer des interventions fondées sur des données probantes** : il est recommandé d'assurer l'accès à des approches reconnues, en tenant compte de l'histoire et des besoins de chaque enfant.
- ↗ **Appuyer les décisions et la planification sur les données fiables** : des systèmes de suivi des résultats en santé mentale permettraient d'orienter la planification des services et de garantir que les interventions répondent aux besoins évolutifs des enfants.
- ↗ **Investir dans la recherche scientifique** : il est nécessaire d'allouer des ressources dédiées à l'étude des besoins des enfants en placement et à l'identification des interventions les plus efficaces pour les soutenir au Luxembourg.

En conclusion, les enfants placés représentent une population particulièrement vulnérable avec des besoins complexes et élevés en santé mentale. La mise en œuvre d'évaluations systématiques, d'interventions basées sur des preuves et de mesures de soutien adaptées est essentielle pour leur permettre de surmonter l'adversité précoce et favoriser leur développement à long terme. Des politiques publiques solides et éclairées garantissent que chaque enfant placé reçoit le soutien nécessaire pour s'épanouir, tout en respectant les responsabilités morales et sociétales envers cette population.

Bibliographie

- Bywater, T. et al. Incredible Years parent training support for foster carers in Wales: A multi-centre feasibility study. *Child Care Health Dev.* 37, 233–243 (2011). <https://doi.org/10.1111/j.1365-2214.2010.01155.x>
- Comer, J. S., Chow, C., Chan, P. T., Cooper-Vince, C. & Wilson, L. A. Psychosocial treatment efficacy for disruptive behavior problems in very young children: A meta-analytic examination. *J. Am. Acad. Child Adolesc. Psychiatry* 52, 26–36 (2013).
- Engel de Abreu, P. M. J., Kumsta, R. & Wealer, C. Risk and protective factors of mental health in children in residential care: A nationwide study from Luxembourg. *Child Abuse Negl.* 146, 106522, (2023). <https://doi.org/10.1016/j.chab.2023.106522>
- Goodman, A. & Goodman, R. Strengths and Difficulties Questionnaire scores and mental health in looked after children. *Br. J. Psychiatry* 200, 426–427 (2012). <https://doi.org/10.1192/bjp.bp.111.104380>
- Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. Devenir une famille d'accueil. *Guichet.lu* (accessed 18 September 2025). <https://guichet.public.lu/fr/citoyens/famille-education/aides-financieres/enfance-famille/famille-accueil.html>
- Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. Loi du 16 juin 2004 portant réorganisation du Centre socio-éducatif de l'Etat. *J. Off. du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial A* n°130 (2004).
- Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Liste des enfants et des jeunes adultes vivant au Luxembourg qui sont accueillis, placés en institution ou en famille d'accueil au Luxembourg ou à l'étranger au 1er avril 2025. (2025). <https://men.public.lu/fr/publications/statistiques-etudes/aide-assistance/2025-04-01-institution-ac-cueil-en-famille.html>
- Tarren-Sweeney, M. The mental health of children in out-of-home care. *Curr. Opin. Psychiatry* 21, 345–349 (2008). <https://doi.org/10.1097/YCO.0b013e32830321fa>
- United Nations. Guidelines for the alternative care of children. General Assembly Resolution A/RES/64/142, 18 December 2009.

Remerciements

Ce résumé présente les principaux résultats de l'étude HERO (investigatrice principale : Pascale Engel de Abreu), financée par l'Œuvre Grande-Duchesse Charlotte et la Fondation Juniclaire, et soutenue par l'Office National de l'Enfance (ONE), la Fédération des Acteurs du Secteur Social (FEDAS), l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher (OKaJu), l'Association Nationale des Communautés Éducatives et Sociales (ANCES), FleegeElteren Lëtzebuerg, et UNICEF Luxembourg.

Les données présentées ici proviennent d'une étude actuellement en cours d'évaluation par les pairs. Bien que les résultats ne soient pas encore publiés dans une revue scientifique, ils reposent sur une recherche rigoureuse et fournissent des informations fondées sur des preuves, susceptibles d'éclairer les décisions en matière de politique publique.